

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 4 mai 2015, à 20 h, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Martin Lefebvre, M. Paul-Eugène Poulin, Mme Ginette Camiré, Mme Sonia Tremblay et M. Jacques Lirette.

M. Francis Gagné est absent.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

M. André Gagnon, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et prononce la pensée du mois.

88-05-2015

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Proposé par M. Jacques Lirette,
appuyé par M. Paul-Eugène Poulin,
résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé en gardant le point « varia » ouvert.

89-05-2015

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :

Proposé par Mme Ginette Camiré,
appuyé par M. Paul-Eugène Poulin,
et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril 2015 et de la séance extraordinaire du 20 avril 2015 soient approuvés avec dispense de lecture.

90-05-2015

ACCEPTATION DES COMPTES :

Proposé par M. Martin Lefebvre,
appuyé par Mme Sonia Tremblay,
et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Chèques de C1500190 à C1500231	71 078.54 \$
Paiements Internet L1500079 à L1500097	39 797.19 \$
Pour un grand total de :	110 875.73 \$

91-05-2015

ACCEPTATION DE LA PROMESSE D'ACHAT SIGNÉE AVEC MADAME LUCILLE BROUARD FILLION :

Considérant que la Municipalité désire se porter acquéreur du lot no. 2 719 772 du cadastre du Québec appartenant à Madame Lucille Brouard Fillion d'une superficie totale de 202 300 mètres carrés puisque ce lot est adjacent au parc industriel;

En conséquence, il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin, appuyé par M. Jacques Lirette et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte la promesse d'achat signée avec Madame Lucille Brouard Fillion en date du 24 avril 2015 pour l'acquisition du lot no. 2 719 772 du cadastre du Québec d'une superficie de 202 300 mètres carrés pour un montant de 290 000 \$ plus les taxes. Que le conseil municipal autorise le versement d'un acompte de 30 000 \$ à Madame Lucille Brouard Fillion.

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous les documents relatifs à l'acte de vente notarié à intervenir avec Madame Lucille Brouard Fillion concernant ladite acquisition, le tout en conformité avec la promesse d'achat en date du 24 avril 2015. Que le conseil municipal mandate la notaire Jacinthe Breton pour effectuer le contrat notarié.

92-05-2015

RÉFECTION ET CONSTRUCTION DE TROTTOIRS :

Considérant que la Municipalité souhaite réaliser des travaux de réfection de trottoirs sur la rue Saint-Georges (entre les rangs Saint-Jean et Saint-Luc, soit sur environ 1 750 mètres) et de construction d'un nouveau trottoir sur le rang Saint-Luc (entre la rue Saint-Georges ±40 mètres après la rue Faucher, soit sur environ 290 mètres);

Considérant qu'un appel d'offres a été publié sur le site de SEAO le 17 avril 2015;

Considérant qu'un addenda a été publié le 24 avril 2015;

Considérant que cinq soumissions ont été déposées le 28 avril 2015, soient :

Nom du soumissionnaire	Sous-total	TPS	TVQ	Prix Total
Laval Construction Inc.	384 565.00 \$	19 228.25 \$	38 360.36 \$	442 153.61 \$
B.M.Q. Inc.	387 078.00 \$	19 353.90 \$	38 611.01 \$	445 042.91 \$
Les Pavages de Beauce Ltée	419 039.50 \$	20 951.98 \$	41 799.19 \$	481 790.67 \$
Béton GL Inc.	544 603.02 \$	27 230.15 \$	54 324.15 \$	626 157.32 \$
A.D. Roy (9060-1535 Québec Inc.)	670 400.00 \$	33 520.00 \$	66 872.40 \$	770 792.40 \$

Considérant qu'après analyse, la soumission de Laval Construction Inc. n'est pas conforme puisque celle-ci n'a pas tenu compte du nouveau bordereau de soumission traité par l'addenda;

En conséquence, il est proposé Mme Sonia Tremblay, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accorde le contrat à l'entreprise ayant la soumission la plus basse conforme soit à B.M.Q. Inc. au prix de 387 078.00 \$ plus les taxes conformément au document d'appels d'offres et à la soumission.

93-05-2015

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE 2 500 TONNES DE MATÉRIAUX CONCASSÉS 0 ¾ POUR L'ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS :

Il est proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par M. Jacques Lirette,
Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise l'achat d'environ 2 500 tonnes de matériaux concassés 0 ¾ pour l'entretien des accotements à Gestion Famille Vallières Inc. au prix de de 8.50 \$ la tonne métrique plus les taxes, pour un total approximatif de 21 250 \$.

94-05-2015

ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MOULIN :

Il est proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise l'établissement d'une servitude d'égout pluvial pour le Développement du Moulin, tel qu'exigé dans les plans d'ingénierie.

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous les documents relatifs à l'établissement d'une servitude d'égout pluvial pour le Développement du Moulin, soient les parties de lots no. 2 721 222, no. 2 721 223, no. 3 584 252, no. 5 601 114, no. 5 601 115 et no. 5 604 202. Que le conseil municipal mandate l'arpenteur géomètre Stéphane Roy à produire la description technique requise pour la servitude. De plus, le conseil municipal mandate la notaire Jacinthe Breton pour effectuer le contrat notarié.

95-05-2015

ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE POUR UN FOSSÉ DE DRAINAGE POUR LES LOTS NO. 5 601 098 À NO. 5 601 109 SITUÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU MOULIN :

Il est proposé par M. Jacques Lirette,
Appuyé par M. Paul-Eugène Poulin,
Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise l'établissement d'une servitude de 7 pieds pour un fossé de drainage pour les lots no. 5 601 098 à no. 5 601 109 situés dans le Développement du Moulin.

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous les documents relatifs à l'établissement de la servitude pour un fossé de drainage pour le Développement du Moulin. Que le conseil municipal mandate l'arpenteur géomètre Stéphane Roy à produire la description technique requise pour la servitude. De plus, le conseil municipal mandate la notaire Jacinthe Breton pour effectuer le contrat notarié.

96-05-2015

CONTRAT À CONSTRUCTION GAÉTAN GIROUX INC. POUR LA CONSTRUCTION D'UNE DALLE DE BÉTON :

Il est proposé par Mme Ginette Camiré,
Appuyé par M. Jacques Lirette,
Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal octroi un contrat à Construction Gaétan Giroux Inc. pour la construction d'une dalle de béton de 30 pieds par 80 pieds pour le parc de planche à roulettes au coût de 13 800 \$ plus les taxes.

97-05-2015

MANDAT POUR LA CONCEPTION DU DESIGN EXTÉRIEUR DU CENTRE PAROISSIAL :

Il est proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par M. Paul-Eugène Poulin,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate Madame Peggy Cadorette, dessinatrice, pour la conception du design extérieur du Centre Paroissial au montant de 25 \$ de l'heure.

98-05-2015

MANDAT À LES ARCHITECTES ODETTE ROY ET ISABELLE JACQUES INC. POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS POUR SOUMISSION ET POUR CONSTRUCTION POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE PAROISSIAL :

Considérant que la Municipalité doit engager des architectes pour la conception des plans et devis pour la rénovation du Centre Paroissial;

En conséquence, il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate Les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques Inc. pour la conception des plans et devis pour soumission et pour construction pour la rénovation du Centre Paroissial, pour un montant de 12 500.00 \$ plus les taxes applicables.

99-05-2015

MANDAT À WSP CANADA INC. POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS POUR LA CONCEPTION MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET STRUCTURALE POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE PAROISSIAL :

Considérant que la Municipalité doit engager des ingénieurs pour la conception des plans et devis pour la rénovation du Centre Paroissial;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Lirette, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate WSP Canada Inc. pour la conception des plans et devis pour la conception mécanique, électrique et structurale pour la rénovation du Centre Paroissial, pour un montant de 12 300.00 \$ plus les taxes applicables.

100-05-2015

ACQUISITION D'UN DÉBITMÈTRE ET D'UN MODULE ANALOGUE À L'AUTOMATE POUR LES PUIITS :

Il est proposé par Mme Ginette Camiré,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un débitmètre et d'un module analogique, tel qu'exigé par le Ministère des Affaires municipales, chez CONT-A-C-T Technologies, pour un montant de 4 365.63 \$ plus les taxes applicables.

101-05-2015

NETTOYAGE DES TAPIS À L'HÔTEL DE VILLE :

Il est proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par M. Jacques Lirette,
Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise le nettoyage des tapis à l'Hôtel de Ville par Les Maîtres Nettoyeurs Ste-Marie Inc. au coût de 921 \$ plus les taxes.

102-05-2015

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE PROVENANT DU FONDS DU PACTE RURAL DE LA NOUVELLE-BEAUCE :

Il est proposé par Mme Ginette Camiré,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate M. Pascal Vachon, coordonnateur des loisirs ou Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente au nom de la Municipalité de Saint-Bernard concernant la contribution financière provenant du fonds du pacte rural de La Nouvelle-Beauce.

103-05-2015

DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS AGRIESPRIT DE FINANCEMENT AGRICOLE CANADA :

Il est proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par Mme Ginette Camiré,
Et résolu à l'unanimité :

Que Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document pour présenter une demande de subvention au Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada concernant la rénovation du Centre Paroissial.

104-05-2015

RENOUVELLEMENT DE L'ANNONCE DES TERRAINS À VENDRE SUR LE SITE INTERNET WWW.DIRECTDUPROPRIO.COM :

Considérant que le conseil municipal désire renouveler l'annonce sur internet des terrains à vendre du nouveau développement domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Lirette, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise que l'annonce des terrains à vendre du Développement de la Rivière et du Développement du Moulin soit renouvelée sur le site internet www.duproprio.com. Le coût annuel pour les annoncer est de 649.95 \$ plus les taxes.

105-05-2015

ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE 2014 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-BERNARD :

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Bernard pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014;

Il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par M. Paul-Eugène Poulin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Bernard se terminant le 31 décembre 2014 démontrant un déficit de 35 253 \$ pour la Société d'habitation du Québec et de 3 917 \$ pour la Municipalité. La Municipalité

recevra un chèque de 11.00 \$ de la part de l'Office Municipal d'Habitation pour ajuster les versements effectués au 31 décembre 2014.

106-05-2015

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER SUR LE CONSEIL DE L'O.M.H. :

Il est proposé par M. Jacques Lirette,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte de renouveler le mandat de M. Josaphat Poulin pour siéger sur le conseil de l'O.M.H. du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2019.

107-05-2015

DEMANDE DU CLUB MOTONEIGE ET VTT ST-BERNARD INC. – TIRE DE TRACTEURS :

Considérant la demande du Club Motoneige et VTT St-Bernard Inc. dans laquelle on sollicite la présence des pompiers de Saint-Bernard lors de la tire de tracteurs qui se tiendra le samedi 4 juillet 2015, remise au dimanche 5 juillet 2015 en cas de pluie;

Considérant que les pompiers de la Municipalité devront être présents sur les lieux de cette activité pour prévenir des incendies qui pourraient se déclarer;

En conséquence, il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise la présence des camions incendie ainsi que des pompiers dans le cadre d'une tire de tracteurs au Club Motoneige et VTT St-Bernard Inc. sans frais.

DIVERS :

On mentionne le montant total des revenus de location du Centre Paroissial qui s'élève à 505.00 \$ pour le mois d'avril 2015.

Le rapport des permis de construction déposé par l'inspecteur en bâtiment, démontrant les permis du mois d'avril 2015 fut déposé à la table du conseil.

Les rapports des analyses d'eau pour le mois d'avril 2015 sont transmis et déposés à la table du conseil.

108-05-2015

CLÔTURE DE LA SÉANCE :

Proposé par M. Martin Lefebvre,
appuyé par M. Jacques Lirette,
et résolu que la séance ordinaire de ce conseil soit levée à
21 h 05.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière